Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 142 (1997)

Heft: 9

Artikel: Réflexions sur la sûreté

Autor: Fuhrer, Rita

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-345801

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Réflexions sur la sûreté

Par Rita Fuhrer 1

Comment définir le concept de sûreté dans son acception générale? Etonnamment, on trouve peu de définitions. Sans doute, la sûreté a beaucoup à faire avec l'idée de protection, d'abri sûr dans un territoire qui nous appartient et dont on a une vue d'ensemble. Il est très important de souligner que le sentiment de sûreté, forcément subjectif, est fonction des expériences faites, des conditions de vie et de l'environnement immédiat.

Sentiment émotionnel et réalité

Dans le Tagblatt der Stadt Zürich du 12 novembre 1996, j'ai trouvé un indice de cette subjectivité. Des cours d'autodéfense organisés à l'intention des femmes doivent donner une sûreté objective, soit la capacité de se défendre contre une agression physique, mais aussi une sûreté subjective. Je suis heureuse que l'on cherche à combler par des tels cours, également par l'information, le profond fossé qui existe entre la sûreté réelle, objective et le sentiment de sûreté, émotionnel et subjectif. Ce sentiment, particulièrement chez les femmes, est sensiblement plus mauvais que les chiffres semblent l'indiquer. La crainte face à la criminalité est grande; lorsqu'on apprend qu'une amie a été agressée, on se sent soi-même menacée.

Le meurtre absurde, commis il y a quelques années dans le parc souterrain Urania, me fournit un exemple d'une telle attitude. Des milliers de personnes parquaient à cet endroit où il n'y avait pour ainsi dire jamais eu de délits. Malgré cela, après le meurtre, beaucoup de femmes vont avoir le sentiment qu'elles risquent d'être agressées, dès qu'elles arrivent dans un parc souterrain. Les statistiques me fournissent un autre exemple : dans la campagne zurichoise, la sécurité est bien meilleure qu'en ville, le niveau de criminalité y est plus bas. Pourtant, le sentiment émotionnel d'insécurité y est plus fort qu'en ville!

Les médias parlent tous les jours de l'insécurité dans le monde, mais personne, chez nous, ne se sent personnellement concerné. Au contraire, on se croit, dans ce domaine, parfaitement en sécurité. Les dangers, lorsqu'ils menacent une collectivité, sont-ils moins déstabilisants?

Définition scientifique et... poétique

Quand on veut définir la notion de sûreté, celle qui me semble le mieux convenir, c'est celle du Wörterbuch zur Sicherheitspolitik, paru aux édition Mittler: la sûreté est « l'état dans lequel des individus, des groupes et des collectivités ne se sentent pas menacés par des dangers sérieux, se sentent véritablement protégés contre ces dangers et peuvent façonner leur futur selon leurs conceptions. »

« L'état de servitude est dur mais, en tout cas, meilleur que l'état de liberté sans sûreté. »

J'aimerais démontrer que la sûreté a une composante émotionnelle et subjective, non seulement en citant une ouvrage scientifique, mais également le fabuliste

¹ Conseillère d'Etat, directrice du département des Affaires militaires du canton de Zurich. Il s'agit de la reprise d'une partie de l'exposé présenté au groupe « Femmes et politique de sécurité », le 14 novembre 1996. (traduction H.W.)

Magnus Gottfried Lichtwer qui vivait au XVIIIe siècle, à l'époque des Lumières. Il exprime fort bien la signification de la sûreté en la rapprochant de la liberté: « L'état de servitude est dur mais, en tout cas, meilleur que l'état de liberté sans sûreté. » Imaginez! Au milieu du XVIIIe siècle, alors que les sujets n'ont pratiquement aucun droit et que, si tel est le bon plaisir des maîtres, ces sujets mènent une vie misérable, quelqu'un peut prétendre qu'il est dur d'être un sujet et de ne pas être libre, mais que cela est mieux que d'acquérir la liberté sans la sûreté!

Lichtwer affirme que la liberté doit être protégée, qu'elle ne peut développer ses valeurs si on ne la défend pas, qu'elle a besoin de sûreté. Une véritable liberté n'est donc pas pensable sans sûreté. L'anarchie, la liberté illimitée des individus, accompagnée du rejet de tout ordre étatique et juridique, une garantie insuffisante de la sûreté garantie par l'Etat ont toujours amené à des inégalités, à l'arbitraire, donc à l'absence de liberté pour les particuliers.

Ce qui vaut pour le citoyen vaut également pour l'Etat qui doit protéger, voire défendre les libertés qu'il a créées.

R.F.

